

API BIOXAL®

En France, plusieurs médicaments sont homologués pour gérer la varroose chez l'abeille domestique. En 2017 il existe 11 Autorisation de Mise sur le Marché (AMM). Parmi ces médicaments Api bioxal® est une spécialité à base d'acide oxalique, utilisable en apiculture biologique.

Informations de base du médicament

- Numéro d'Autorisation de Mise sur le Marché : FR/V/1748622 6/2015
- Médicament produit par le laboratoire Chemicals Laif
- Actuellement conditionné sous trois formats de sachet :
- un sachet de 35g (pour environ 10 ruches)
- un sachet de 175g (pour environ 50 ruches)
- un sachet de 350g (pour environ 100 ruches)
- Un gramme du produit contient 632,7 mg d'acide oxalique sous forme anhydre (soit 886 mg d'acide oxalique dihydraté)
- Ordonnance vétérinaire obligatoire pour ce médicament
- Utilisable en apiculture biologique.



Photo 1 - Sachets d'API BIOXAL®



Quand utiliser ce médicament

- Sur des essaims nus (artificiellement ou après essaimage naturel)
- A la suite d'un retrait des cadres de couvain
- A la suite d'un encagement de reine (souvent pratiqué autour du mois de juillet, celui-ci engendre un arrêt de ponte artificiel)
- Lors d'un arrêt de ponte naturel (en particulier au cours de la période hivernale)

Administration

Il peut être administré sous deux formes différentes :

- Le dégouttement avec sirop
- La sublimation

» Le dégouttement avec sirop

- Préparer un sirop 50/50 (1 litre d'eau + 1kg de sucre)
- Dissoudre le contenu du sachet dans le sirop en suivant le tableau de dilution suivant :

Sachet	Volume de sirop
35 g	0,5 l
175 g	2,5 l
350 g	5 l

- Disposer le mélange dans un récipient hermétique et maintenir le tout entre 20 et 30°C
- Avec une seringue, appliquer la solution à raison de 5mL par inter-cadre occupé par des abeilles

» La sublimation

La méthode diffère en fonction des appareils à résistance électrique

- Lire et suivre les instructions du constructeur



Photo 3 - Traitement par sublimation

- Remplir le réservoir de l'appareil avec 2,3 g d'Api bioxal®.
- Placer l'appareil à l'entrée de la ruche sous les abeilles sans toucher les cadres
- Fermer l'entrée pour éviter que la fumée et les abeilles ne s'échappent de la ruche
- Actionner l'appareil pendant environ 3 minutes (cette durée peut varier)
- Maintenir la ruche bien fermée pendant encore 15 minutes (cette durée peut varier)
- Libérer les entrées et nettoyer l'appareil (Attention toutefois, l'Api bioxal® a tendance à caraméliser)

Les bons gestes

- Il est conseillé de se protéger avec des gants et vêtements résistants aux acides (nitrile ou ciré), éventuellement des tenues jetables, des lunettes de protection (type EN166) et un masque de protection type FFP2 (FFP3 SL pour la sublimation)
- Pour le dégouttement en hiver essayer de trouver une fenêtre de températures autour de 8-10°C et sans vent (permettra le « dégrappage » des abeilles)
- Pour le dégouttement, apporter le mélange de sirop au rucher dans une glacière contenant des bouteilles d'eau chaude (30°C)
- S'assurer de l'absence de couvain dans la colonie.

Ce qu'il ne faut pas faire

- Ne pas jeter dans la nature les reliquats d'acide
- Traiter en présence de couvain, sous peine de moindre efficacité (Si le traitement d'hiver est tout de même nécessaire et que la reine a repris la ponte, il sera alors préférable de le faire)
- Ne pas appliquer plus de deux fois dans l'année sur une même colonie et surtout pas plus d'un traitement dans le même hiver.



Photo 2 - Traitement par dégouttement.

REMARQUE

En pratique, le dosage proposé par le laboratoire correspond à 62g d'acide oxalique dihydrate pour un litre de sirop. En France, le dosage préconisé étant inférieur (entre 35 et 40g par litre), veuillez donc à bien respecter ce qui est indiqué sur l'ordonnance du vétérinaire.

NOTIONS CLEFS

L'Api bioxal® présente une excellente efficacité en l'absence de couvain, mais celle-ci diminue rapidement lorsqu'il est présent (jusqu'à moins de 50% d'efficacité). Ses caractéristiques en font un traitement de choix en période hivernale, en complément des traitements de fin d'été, afin de potentialiser la gestion de la varroose pour la saison à venir.

Bibliographie

Les numéros renvoient aux références bibliographiques indiquées dans la fiche dédiée :

- ANMV. Index des Médicaments vétérinaires autorisés en France [en ligne]. Disponible sur www.ircp.anmv.anses.fr

